

SECTEUR DE L'HABILLEMENT ET DE LA CHAUSSURE : PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

Le 6 Octobre 2022



QUI SOMMES-NOUS ?



Un réseau organisé autour de trois missions :



PREVENTION



TARIFICATION



REPARATION



NOTRE RÔLE



« **Sensibiliser et accompagner les employeurs pour une santé durable au travail** »

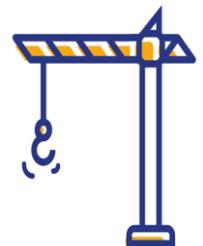
Nos offres de service en matière de prévention :

- Accompagnement sur des risques particuliers
- Formation
- Document technique
- Aides Financières



50 000 visites d'entreprises et de chantiers par an au niveau national (tous secteurs d'activités)

Plus de 1,2M de personnes formées à la prévention des risques par an par des organismes habilités par la branche



SOMMAIRE



1. PRÉSENTATION DU SECTEUR
2. CAMPAGNE D'AUDITS 2019-2022
3. LES BONNES PRATIQUES
4. LES OUTILS POUR AGIR EN PRÉVENTION



LE SECTEUR DE L'HABILLEMENT ET DE LA CHAUSSURE



QUELQUES CHIFFRES LOCAUX



Environ **1000 établissements** et **2900 salariés**

Une moyenne de **44 AT par an**

Soit l'équivalent de **1100 journées de travail perdues** chaque année



54% des accidents liés aux **manutentions manuelles**
et **16%** dus aux **chutes**

LES PRINCIPAUX RISQUES PROFESSIONNELS



1. Maux de dos, douleurs aux membres

- Absence de moyens de manutention (diabes, transpalettes électriques, tables ou chariots mobiles, etc.)
- Non prise en compte du poids et de la fréquence d'utilisation des produits dans l'organisation du rangement.
- Emplacements de rangement éloignés des lieux d'activité ou inaccessibles pour des aides à la manutention.

2. Chutes

- Sols, allées de circulation et escaliers encombrés, dégradés ou glissants.
- Escaliers non sécurisés (absence de main courante, de nez de marche).
- Absence de moyens d'accès en hauteur sécurisés, adaptés à l'activité et au magasin (plateformes sécurisées de type EMER).





LES PRINCIPAUX RISQUES PROFESSIONNELS

3. Coupures lors de opérations de déballage

- Utilisation d'outils inadaptés ou à lame non protégée
- Défaut d'entretien ou de renouvellement des outils
- Zone de déballage des colis inadaptée
- Absence de port d'équipements de protection individuelle (ex. : gants anti-coupures).

4. Stress, agressions

- Déséquilibre entre le personnel disponible et la charge de travail.
- Communication client insuffisante, source d'incompréhensions.
- Absence de formation des salariés à la gestion des litiges clients.

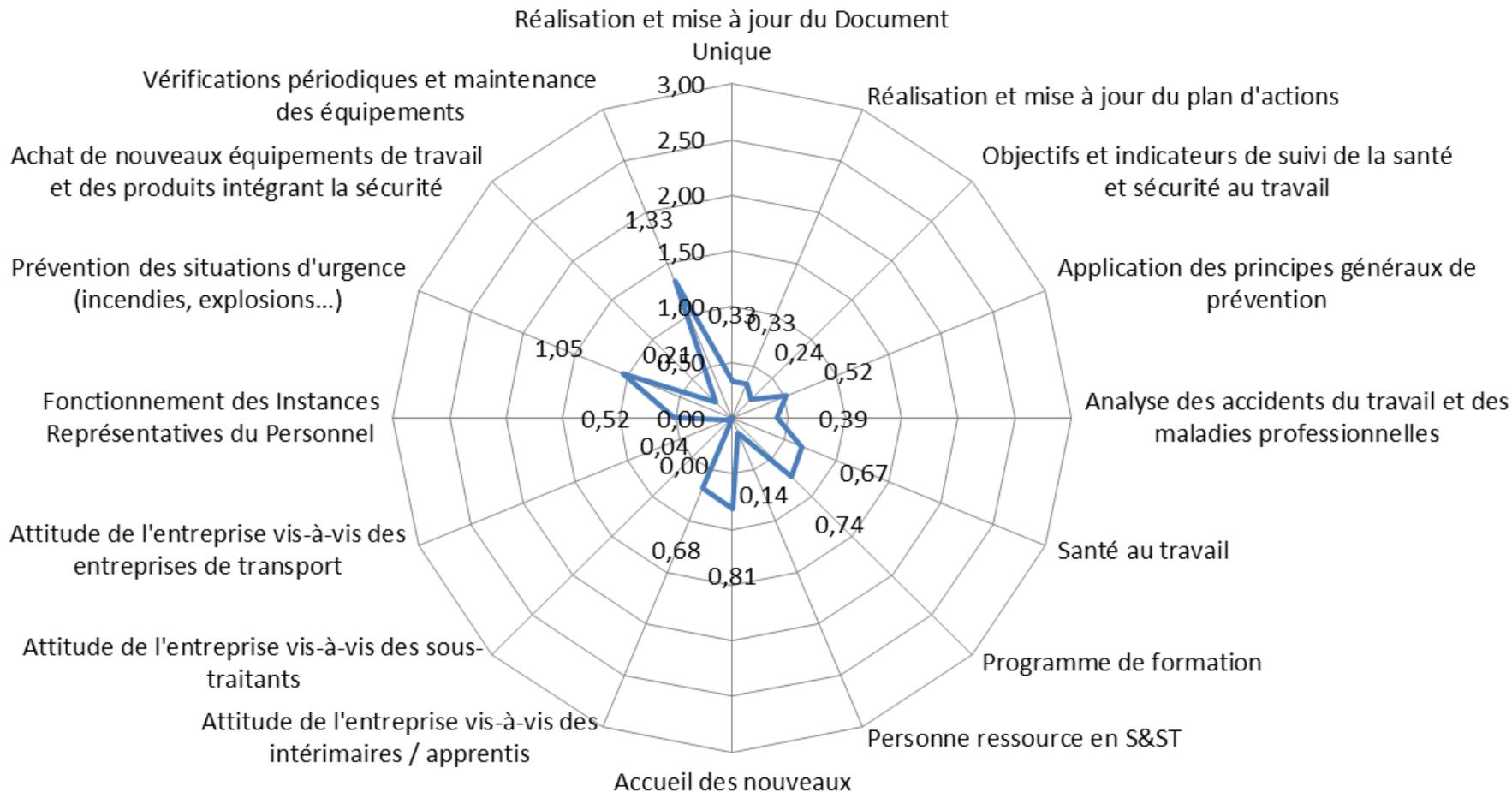




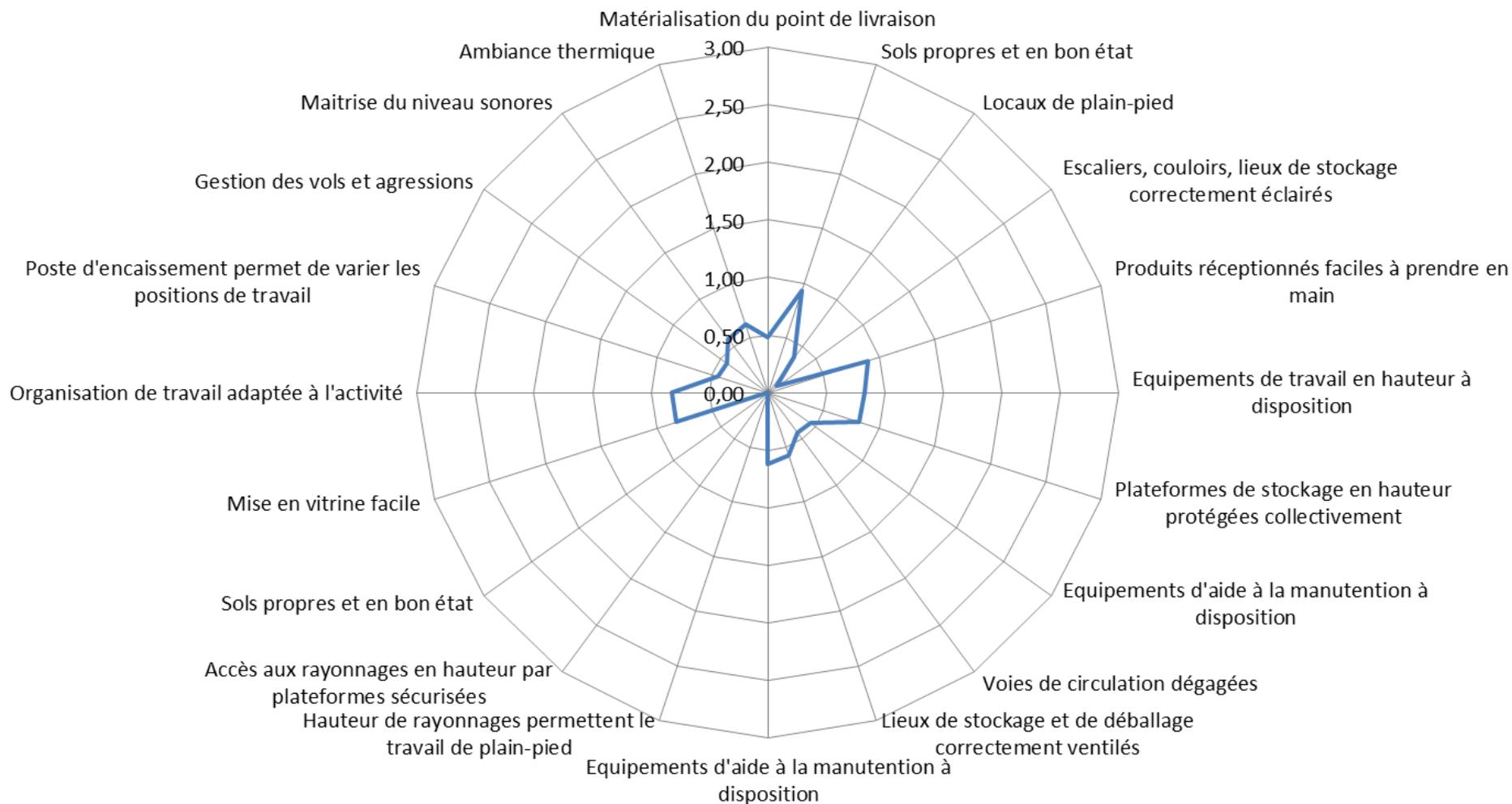
CAMPAGNE D'AUDIT 2019-2022



ORGANISATION ET GESTION DE LA PRÉVENTION DES RISQUES



GESTION DES RISQUES SPÉCIFIQUES





LES BONNES PRATIQUES





CHOISISSEZ DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS ADAPTÉS



- Utilisez les aides à la manutention adaptées (diable, transpalette électrique, table ou roll à hauteur ou fonds variables, etc.).
- Organisez et sécurisez le stockage afin de limiter les déplacements avec ports de charge.
- Aménagez le magasin pour que tous les rayonnages et vitrines soient facilement accessibles aussi bien en profondeur qu'en hauteur.



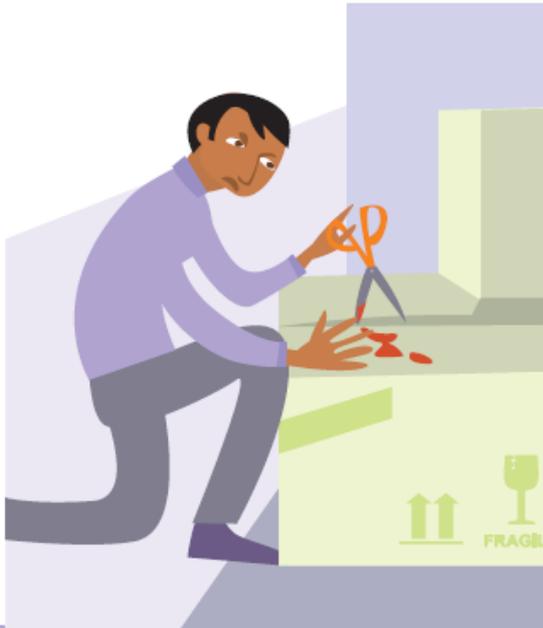
RÉDUISEZ LE RISQUE DE CHUTE



- Mettez en place des moyens d'accès en hauteur sécurisés, adaptés à l'activité et au magasin (plateformes sécurisées EMER (Équipement pour la mise en rayon), etc.).
- Sécurisez et éclairez les escaliers (main courante et bandes antidérapantes en nez de marche).
- Organisez le rangement afin de ne pas encombrer les allées de circulation.
- Limitez le risque de chute de colis depuis les rayonnages, filmez les colis ouverts et stockés en hauteur.



LIMITEZ LE RISQUE DE COUPURE



- Utilisez des outils adaptés avec lame protégée.
- Mettez des cutters de sécurité à disposition des salariés lors des opérations de déballage et maintenez-les en bon état.
- Privilégiez les emballages prédécoupés pour ouverture facile.



PROTÉGEZ LES SALARIÉS CONTRE LE STRESS ET LES AGRESSIONS



- Maintenez un bon équilibre entre le personnel disponible et la charge de travail. Anticipez les périodes de forte activité.
- Communiquez le plus clairement possible auprès des clients (étiquettes, affichage...) pour limiter les incompréhensions.
- Organisez les phases d'ouverture et de fermeture du magasin pour les rendre les plus sûres possible (évitez de laisser un salarié seul...).
- Limitez les fonds en caisse en procédant régulièrement à des prélèvements de fonds.



LES OUTILS POUR AGIR EN PRÉVENTION





AUTOFORMATION EN LIGNE RESPONSABLES ET DIRIGEANTS : S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

OBJECTIF

→ Outiller les responsables d'établissement pour exercer leur mission de pilotage de la démarche de prévention des risques professionnels

PUBLIC CONCERNE

- ✓ Chef d'entreprise ou d'établissement
- ✓ Son délégataire = personne placée sous l'autorité du chef d'établissement et désignée pour le représenter (compétence, autonomie, pouvoir décisionnel)

Demande d'identifiants : prevention@cgss.re

S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Cette formation vise à outiller les responsables d'établissement (ou leur délégataire) afin de les rendre capable d'exercer pleinement leur mission de pilotage de la démarche de prévention des risques professionnels.

Formation à destination des dirigeants d'entreprises

Thèmes abordés

- LES ENJEUX** : être capable de mesurer les enjeux de santé et sécurité au travail vis-à-vis de la performance de l'entreprise
- LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION** : être capable d'initier une démarche de prévention des risques professionnels
- LE PILOTAGE DE LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION** : être capable de piloter une démarche de prévention des risques professionnels

Méthodes pédagogiques utilisées

Les 3 modules d'autoformation sont composés d'un contenu interactif en ligne, lecture animée, icône d'information et d'appoints pédagogiques, exercices auto-évaluatifs, témoignages de dirigeants. Un « Quiz » évaluatif devra être réalisé à la fin de chaque module.

Autoformation en ligne, 4 heures, GRATUIT !





LE SALARIÉ DÉSIGNÉ COMPÉTENT EN PRÉVENTION (LE SDCP)

Depuis 2012, tout employeur, quelle que soit la taille ou le secteur d'activité de l'entreprise, doit désigner au moins un salarié compétent pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels.

Art. L. 4644-1

Sa mission : assister et aider l'employeur dans la mise en place et la gestion de la politique de prévention de la santé et de la sécurité au travail de l'entreprise.

MISSION

<https://www.preventionpro974.re/conseils-outils/conseils/page/2/>





OUTIL D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS - COMMERCE DE DÉTAIL NON ALIMENTAIRE



Cet **outil en ligne (OIRA)**, adapté à votre métier en libre accès, vous permet d'évaluer les risques professionnels dans votre entreprise ; de réaliser et mettre à jour votre **document unique** et de mener des actions de prévention dans votre entreprise.

En complément de cet outil, reportez vous :

- au **Plan d'actions Covid-19**
- à l'outil **Agir suite à un accident du travail**

<https://www.inrs.fr/metiers/commerce-service/commerce-detail-non-alimentaire.html>



FICHES SOLUTIONS DE PRÉVENTION



COMMERCE DE DÉTAIL NON ALIMENTAIRES
SOLUTIONS DE PRÉVENTION INCONTOURNABLES

Assurance Maladie
INRS

SOLUTION N°1 DÉBALLER EN SÉCURITÉ AVEC LES OUTILS ADAPTÉS

L'ouverture des colis se fait avec des outils adaptés.

POURQUOI UTILISER DES COUTEAUX SPÉCIFIQUES ?
L'utilisation de couteaux tout-usage, classiques, non adaptés aux 3 lignes de courbures coupées lors des opérations de déballeage. Ces coupures, le plus souvent bilatérales, peuvent aussi se traduire par des accidents graves en raison de leur profondeur et de leur localisation. En choisissant des outils adaptés, vous réduisez les risques de coupures et évitez les efforts trop en hauteur d'ouvrir les marchandises.

COMMENT CHOISIR DES COUTEAUX SÉCURISÉS ?
Forme de l'ouverture par le tranchant, présence de gâchettes ou de lames rétractables.
Les couteaux ont besoin pour traiter les colis de blessés. À chaque tâche, un outil est

TIPOLOGIE	DESCRIPTION	TYPE DE COUPE	REMARQUES	TYPE DE COUPE
Déballeage de boîtes de cartons et de films adhésifs	Couteaux à lame rétractable	Coupe de carton, déballeage de films		Coupe à gâchette, sans lame rétractable
Déballeage de boîtes	Couteaux à lame rétractable	Coupe de carton, déballeage de films		Coupe à gâchette
		Coupe de carton		Sans gâchette, sans lame rétractable

POUR ALLER PLUS LOIN

- Il existe des solutions d'emballage qui permettent d'éviter l'utilisation d'outils dangereux d'emballage (intégrés) (échange avec vos fournisseurs pour les protéger).
- Évitez les couteaux à lame rétractable en particulier lorsque l'utilisation de lames non protégées est inévitable. Dans ce cas, choisissez une lame du manche permettant une bonne préhension.
- Découvrez d'autres bonnes pratiques de prévention sur www.inrs.fr/commerce-non-alimentaire

INRS - ASSURANCE MALADIE - DÉPARTEMENT DES RISQUES PROFESSIONNELS - 01 69 33 33 33

- Déballer en sécurité avec les outils adaptés
- Sécuriser les accès en hauteur
- Limiter les risques d'agression
- Organiser le rangement de vos produits
- Aménager les espaces de vente pour limiter les postures inconfortables et les efforts
- Utiliser en sécurité les produits chimiques d'entretien
- ...etc.

<https://www.inrs.fr/metiers/commerce-service/commerce-detail-non-alimentaire.html>



INTÉGRER LES NOUVEAUX ARRIVANTS DANS L'ENTREPRISE

Le cahier de l'accueillant
POUR mettre en place
l'accueil du NOUVEAU
dans l'entreprise et à
son poste de travail

https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/716730/document/cahier-accueillant-2020_assurance-maladie-15122020.pdf



AIDES FINANCIÈRES



Des aides financières aux entreprises de moins de 50 salariés, qui ont pour but de participer financièrement à l'achat d'équipement de prévention, de prestations de formation ou d'évaluation des risques.

Subvention prévention	Objectif
EQUIP'MOBILE +	Réduire les risques de troubles musculosquelettiques et de chutes
PROPRETÉ +	Réduire les risques liés aux ports de charges lourdes, aux gestes répétitifs, aux postures contraignantes, aux chutes et à l'exposition aux produits chimiques
TMS PROS ACTION	Financer l'achat de matériel et/ou d'équipements pour réduire les contraintes physiques et pour réaliser des formations visant à prévenir les troubles musculosquelettiques
TMS PROS DIAGNOSTIC	Financer la formation, l'évaluation et la mise en place d'un plan d'actions contre les risques de troubles musculosquelettiques
RPS ACCOMPAGNEMENT	Prévenir les risques psycho-sociaux et accompagner la mise en œuvre par un consultant d'une démarche de prévention collective, centrée sur le travail et son organisation.



<https://www.ameli.fr/entreprise/sante-travail/aides-financieres-tpe/subventions-prevention/subventions-prevention>





LE SITE DES PARTENAIRES DE LA PRÉVENTION



TRAVAIL & PRÉVENTION

Site des partenaires de la prévention des **risques professionnels à La Réunion** pour les salariés, les membres des CHSCT, les représentants du personnel, les chefs d'entreprise...

[Actualités](#) [Partenaires](#) [Conseils et outils](#) [IRP](#) [Vos questions](#) [Liens utiles](#)



Question pour le débat
Etude CHSCT



Des informations sur les partenaires de la prévention des risques professionnels et leurs actualités, des conseils, des outils...etc.

<https://www.preventionpro974.re>





POUR PLUS D'INFORMATIONS :
prevention@cgss.re

